



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Seance du lundi 18 mars 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
11 mars 2013

Date d'affichage
11 mars 2013

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Antenne administrative et
comptable – Aide du conseil
général du Var dans le cadre
de la programmation 2013.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille treize, le dix-huit mars deux mille treize, à huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe

Procurations :

COIQUAULT Jean-Pierre donne procuration à ROUX Jean-Paul,
LAURERI Philippe donne procuration à DUPONT Thierry,
RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André,
CHAOUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,
VALLE Evelyne donne procuration à LAUNAY Michel,
BOUTIER Jean-Paul donne procuration à LUQUAND Jean-Pierre,
FOREST Marie-Paule donne procuration à RIMBAUD Georges

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le contrat de territoire est un dispositif d'aide aux communes et EPCI, qui a pour objectif d'assurer un développement équilibré de chaque territoire.

A travers ce dispositif le département accompagne financièrement les communes et les intercommunalités dans leurs projets de développement, en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des objectifs prioritaires.

Le conseil général du Var recense actuellement les projets d'investissement de chaque commune et EPCI, pour définir les opérations structurantes qui pourront être intégrées au futur contrat de territoire 2013-2015, en cours de préparation.

Au titre de la programmation 2013, il est nécessaire de lister l'ensemble des opérations d'investissement pour lesquelles la commune sollicite le concours financier du département.

1. Aménagement de la voie de liaison avenue de la Liberté – rond-point de la médaille militaire.
Montant HT des travaux : 407 700 € - Montant de l'aide sollicitée : 203 850 €.
2. Aménagement des voiries de l'îlot de la gare.
Montant HT des travaux : 100 300 € - Montant de l'aide sollicitée : 50 150 €.
3. Aménagement de places de parking (aux abords de la gare et sur le haut de la rue de la République)
Montant HT des travaux : 92 000 € - Montant de l'aide sollicitée : 46 000 €.

Le montant total des aides financières sollicitées, pour 2013, s'élève à 300 000 €.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **APPROUVE** les projets ci-dessus visés,
- **AUTORISE** le maire à solliciter une participation financière du département, pour les projets ci-dessus visés.
- **AUTORISE** le maire à signer les actes qui en découlent avec le conseil général du Var.

Les crédits correspondants tant en dépense qu'en recette sont inscrits dans les différents chapitres et articles du budget de l'exercice 2013.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

18 MARS 2013
19 MARS 2013

